

LES CONSEILS DE QUARTIER



C'EST QUOI ?

- une instance de débats
- qui associe des habitants-es, des associations et des socio-professionnels-elles
- qui contribue aux projets de la Ville et à l'amélioration du vivre-ensemble

POURQUOI PARTICIPER ?

- pour enrichir les projets grâce à votre expertise d'usage
- pour être force de propositions
- pour vous impliquer dans votre ville en tant que citoyen-ne actif-ve

C'EST QUI ?

Des membres permanents du quartier

- 3/4 d'habitants-es (parité femmes hommes)
- 1/4 d'associations et de socio-professionnels-elles

Des participants-es à des groupes de travail thématiques

- Les groupes sont ouverts à toutes et tous

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Dès son démarrage, chaque conseil de quartier élabore son programme de travail partagé avec la Ville.

Ce programme se décline en groupes de travail thématiques.

QUELLE
IMPLICATION ?

- Les membres permanents s'engagent pour une période de 3 ans (renouvelable une fois, 4 à 5 réunions par an). Ils s'impliquent également dans un ou plusieurs groupes de travail thématiques.
- Les participants-es des groupes de travail thématiques s'engagent, selon leurs centres d'intérêts, dans un groupe de travail thématique à durée limitée.

COMMENT JE
CANDIDATE ?

- En déposant le coupon ci dessous en mairies de quartier
- En l'adressant par courrier à :
Ville de Strasbourg :
Mission démocratie locale et participation citoyenne
1 parc de l'Étoile 67076 Strasbourg Cedex
- Par internet : strasbourg.eu/democratie-locale
- Par téléphone : 03 88 43 66 77

**ATTENTION
AVANT LE
28 NOV 2014 !**

ET LA SUITE ?

- Je suis tiré-e au sort en décembre :
je deviens **membre permanent** en janvier 2015
- Je ne suis pas tiré-e au sort :
je peux cependant intégrer un groupe de travail dès le printemps 2015



BULLETIN DE CANDIDATURE AUX CONSEILS DE QUARTIER

Madame Monsieur

NOM : PRÉNOM : Date de naissance :

Adresse (domicile) :

.....

Tél : Mail :

JE CANDIDATE, POUR ÊTRE MEMBRE PERMANENT EN TANT QUE :

Habitant-e Association / socio-professionnel-le

Nom de l'association / structure socio-professionnelle :

Fonction dans l'association / structure :

Adresse de l'association / structure :

.....

Tél : Mail :

je ne souhaite pas m'inscrire mais souhaite être informé-e du programme de travail et des groupes thématiques